



La Société de l'arthrite
393, av. University, pièce 1700
Toronto (Ontario) M5G 1E6
Tél. : 416-979-7228 / sans frais : 1-800-321-1433
Courriel : info@arthritis.ca

Le 6 novembre 2020

HESA – Comité permanent de la santé
Chambre des communes

Objet : Mémoire sur les lignes directrices du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Monsieur le président du Comité,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

La Société de l'arthrite est un organisme de bienfaisance national du domaine de la santé qui s'est donné pour mission d'améliorer la vie des 6 millions de Canadiens qui vivent avec l'arthrite. À ce titre, elle contribue aux discussions portant sur les politiques relatives à l'amélioration de l'accès aux traitements et aux soins. Le présent mémoire fait suite aux observations sur la réforme du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), que nous avons déjà offertes, plus tôt cette année¹, lors des consultations sur les lignes directrices provisoires de 2019 du CEPMB. Notre mémoire s'ajoute par ailleurs à ceux de la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (CCOBS), dont la Société est membre.

Les médicaments jouent un rôle essentiel et souvent vital dans la gestion de l'arthrite. En raison de la nature de la maladie, de nombreuses personnes souffrant de l'arthrite sont épisodiquement invalides lorsque leurs symptômes deviennent incontrôlables; elles ne sont alors plus capables de travailler et leur qualité de vie décline. Il existe toutefois différentes thérapies qui peuvent aider à atténuer les symptômes de l'arthrite et à éliminer ainsi certains des obstacles qui empêchent les patients de profiter de la vie et de participer pleinement au marché du travail. C'est pourquoi nous

¹ https://www.canada.ca/content/dam/pmprb-cepmb/documents/consultations/draft-guidelines/submission-received/2020_02_Guideline%20Consultation%20Submission_Arthritis%20Society.pdf [EN ANGLAIS SEULEMENT]

croions qu'il est essentiel d'améliorer l'accès des patients atteints d'arthrite à des médicaments plus abordables. Nous appuyons entièrement la réforme des politiques, et nous voulons contribuer aux initiatives qui feront avancer cette initiative importante.

Lorsqu'il s'agit de réglementer le prix des médicaments, il faut évidemment parvenir à un juste équilibre : les prix doivent être abordables pour les patients et soutenables pour les régimes publics et privés d'assurance-médicaments, mais ils ne doivent pas être bas ou imprévisibles au point de dissuader les entreprises de commercialiser de nouveaux médicaments ou d'investir dans des essais cliniques et dans la recherche sur la santé au Canada.

Certains intervenants craignent que l'approche suivie par le CEPMB nuise au lancement ou à l'accessibilité de certains des domaines thérapeutiques les plus novateurs et potentiellement les plus transformateurs, y compris les produits biologiques et les médicaments de précision, qui s'avèrent très prometteurs pour le traitement de l'arthrite.

Les patients qui ont l'arthrite doivent absolument avoir accès à une variété de thérapies. Nous estimons que le CEPMB doit assurer une vision à long terme qui favorise la recherche clinique et la commercialisation de thérapies novatrices et émergentes in Canada, tout en adoptant les politiques les plus efficaces sur le plan économique.

Prenons, par exemple, le cas des médicaments biologiques servant au traitement de l'arthrite. Ces produits sont très prometteurs. À l'heure actuelle, la recherche du meilleur traitement consiste en un processus d'essai et d'erreur pour un grand nombre de patients (ce qui fonctionne pour l'un ne fonctionne pas nécessairement pour l'autre). Mais nous commençons à voir apparaître des solutions de « traitement ciblé » qui tiennent compte des marqueurs génétiques du patient. La bonne nouvelle, c'est que pour certaines personnes, l'administration d'une forte dose sur une courte période peut signifier le début d'une rémission. Nous ne devrions donc pas assumer que les thérapies émergentes coûteront toutes très cher à long terme – même dans le cas des maladies chroniques telles que l'arthrite.

Au cours des prochaines années, les thérapies destinées à des marchés de masse seront probablement éclipsées peu à peu par d'autres visant des marchés plus restreints. En assurant la commercialisation de ces traitements novateurs au Canada, nous améliorerons non seulement le bilan de santé des Canadiens, mais nous réaliserons plus d'économies en santé à mesure que les médicaments deviendront plus précis et plus aptes à cibler les patients susceptibles d'en bénéficier.

Pour ce qui est des nouvelles lignes directrices du CEPMB, nous croyons que la réglementation du prix des médicaments en fonction de facteurs économiques risque d'entraîner une baisse des prix

si importante qu'elle dissuadera les fabricants de commercialiser leurs produits au Canada. À notre avis, une telle réglementation pourrait nuire à l'accès aux médicaments.

Nous encourageons donc le Comité à évaluer attentivement les lignes directrices de manière à maintenir un bon équilibre entre l'abordabilité et l'accessibilité des médicaments; en effet, l'une ne doit pas être assurée aux dépens de l'autre. Dans l'établissement des meilleurs mécanismes de réglementation du prix des médicaments, il est impératif que toutes les perspectives soient prises en considération, et surtout celle des patients, qui sont les premiers concernés par les réformes, après tout. Il est aussi crucial de s'assurer que le processus d'examen est transparent et qu'il permet de surveiller et d'évaluer l'impact des changements, de manière à ce que ceux-ci correspondent aux objectifs fixés sans créer d'obstacles ni nuire à l'accès aux médicaments. À cette fin, l'apport et l'expérience des patients doivent absolument être au centre de l'évaluation.

Merci encore de l'attention que vous porterez à notre mémoire. Nous sommes déterminés à continuer notre collaboration avec votre comité et à poursuivre nos efforts dans ce dossier important et dans d'autres questions qui touchent des patients dans l'ensemble du Canada.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le président du Comité, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, nos salutations distinguées.



Trish Barbato
Présidente et chef de la direction



À propos de la Société de l'arthrite

La Société de l'arthrite du Canada est la plus importante source canadienne d'investissements dans la recherche de pointe du secteur caritatif et un chef de file dans la défense proactive des intérêts des patients et dans les efforts de sensibilisation et de soutien visant le développement de solutions novatrices qui amélioreront la santé des personnes atteintes d'arthrite. La sécurité et l'amélioration des soins sont nos priorités absolues, et nous nous consacrons sans relâche à l'amélioration de l'accès aux soins, à la prestation de soins en temps opportun et à la recherche novatrice. La Société de l'arthrite est accréditée par le Programme de normes d'Imagine Canada.